

Projet éducatif de l'association

Loisirs et Plein Air est une association qui a pour objectif de promouvoir, soutenir et favoriser les camps et les centres de vacances et toutes actions éducatives en direction d'enfants ou de jeunes, durant les vacances en relation avec l'Eglise catholique. Loisirs et Plein Air souhaite que toutes ses actions soient l'occasion pour le plus grand nombre de vivre ensemble avec leurs différences, dans le respect des convictions de chacun.

1. Projet éducatif et méthodes

L'association souhaite que les actions éducatives soient l'occasion pour les participants et accompagnateurs, dans la convivialité, la simplicité et en toute sécurité de découvrir :

• Les règles de la vie en collectivité :

1. Par L'écoute, le respect des autres avec leurs différences, le respect des choix collectifs qui s'imposent pour un groupe et qui sont différents selon le nombre de participants, le respect de la loi seront nécessaires pour garantir un maximum de liberté pour tous.
2. Par la découverte des échanges entre les membres du groupe pouvant favoriser leur épanouissement personnel, humain

• Ses compétences, sa personnalité, ses convictions

1. Par la prise de conscience de ses possibilités, en toute connaissances de ses rythmes biologiques Le jeune aura la possibilité de vivre des moments où il aura l'occasion de prendre la parole, de trouver et d'affirmer ses convictions, d'approfondir sur sa vie intérieure, de prier, d'agir pour lui-même et pour le groupe, de donner un sens à ses actions et de manifester ses choix.
2. Par un encouragement à la prise d'initiative et au sens des responsabilités. Il aura l'occasion d'oser dire et de vivre ce à quoi il croit, d'apprendre à écouter et à être écouté, d'être acteur à la fois dans les tâches collectives, dans l'animation et voire même dans les activités en autonomie s'il en a les capacités.
3. Un moment privilégié pour réfléchir seul ou en groupe sur sa vie et l'existence des autres avec une ouverture à la dimension d'Eglise

Tout ceci doit conduire l'enfant ou le jeune vers la conquête et la gestion de son autonomie, c'est à dire sa capacité à construire ses propres règles de fonctionnement pour, tout en respectant chaque personne, prendre sa place au sein des différents lieux de vies qu'il côtoie : famille, établissement scolaire, milieu d'apprentissage, associations...

Il est important de chercher par cette autonomie à lui donner un maximum de chance pour sa réussite future dans le monde des adultes.

2. le choix de ses actions

Les actions éducatives seront précisées dans le projet pédagogique de chaque séjour et présentées pour adhésion aux parents par l'équipe organisatrice.

• Dans ses choix, l'équipe devra tenir compte :

1. De l'âge des enfants et de leurs besoins particuliers.
2. De leurs centres d'intérêts.
3. De l'importance du groupe.
4. Du lieu et de la durée du séjour.
5. De son budget prévisionnel.
6. Des observations données par le conseil d'administration de l'association elle-même.

• Les actions éducatives devront être organisées :

1. en assurant la sécurité des participants et des accompagnateurs (un encadrement suffisant, qualifié et compétent, obligation de suivre la législation en vigueur...)
2. en évaluant le résultat à la fin de chacune de leurs actions.

• Elles devront être présentées

1. au conseil d'administration, aux familles et aux partenaires qui le souhaitent avant le début des actions par un projet pédagogique et par un écrit suffisant expliquant les finalités, les moyens et les méthodes essentiels pour que, sans esprit de tromperie, il y ait adhésion de tous et plus particulièrement des parents. Il leur sera demandé une réponse écrite en confirmation de la lecture de l'information et de leur adhésion aux actions proposées.
2. Aux enfants ou aux jeunes de manière attrayante et en réponse à leurs demandes pour qu'ils aient envie de la pratiquer.

3. Le rôle de l'ensemble de l'équipe d'animation

• L'association demande à l'équipe d'animation d'être vigilant par rapport

1. A la sécurité physique et affective de tous
2. Au respect de l'autre
3. A la prise en compte de l'ensemble du groupe (enfant, jeune, équipe d'animation et de service) par un accueil, une disponibilité, une écoute afin d'entretenir un accompagnement simple, en toute confiance, discret et amical.
4. A la préservation des biens de l'enfant ou du jeune et de l'organisation
5. A la réalisation du programme prévu
6. Au témoignage donné

• Elle souhaite aussi

1. Qu'une communication agréable soit établie avec les familles et les partenaires.
2. Qu'une collaboration s'élabore avec elle.

PROJET PEDAGOGIQUE

Chaque année, le diocèse d'Angers, avec l'Association Loisirs et Plein-Air, organise un camp pèlerinage d'une semaine à Lourdes avec des jeunes de 14 à 17 ans. Ce sont entre 400 et 600 jeunes qui se retrouvent ainsi pour vivre un temps de découverte, de rencontre et de réflexion sur ce qui fait leur vie humaine et spirituelle. Depuis 25 ans, près de 12 500 jeunes du diocèse d'Angers ont vécu cette expérience. L'objectif de ce rassemblement est triple :

1 – Culturel : Découvrir un lieu de pèlerinage sur les pas d'une jeune adolescente : Bernadette de Lourdes. Rencontrer la diversité des personnes présentes à Lourdes : diversité des pays représentés, diversité des groupes (des groupes du diocèse, mais aussi diversité des mouvements et des services présents dans les pavillons d'animation de Lourdes), diversité des personnes (malades, pauvretés, âge, etc). Découvrir l'environnement géographique du site grâce à des excursions possibles.

2 – Communautaire : Vivre en collectivité sous tentes au camp des jeunes de Lourdes en répartissant les tâches de la vie du camp, mais aussi en accueillant et en partageant ce qui fait la vie de chacun. Vivre une semaine détendue et respectueuse de chacun en ces premières semaines de vacances.

3 – Spirituel : Réfléchir au sens de sa vie dans un lieu porteur pour dialoguer, approfondir sa foi, faire le point sur une année écoulée avec ses joies et ses peines. Les temps de découverte de Lourdes, les temps de rencontre en petits groupes, les temps festifs avec tous les jeunes de l'Anjou, les temps de grands rassemblements sur Lourdes, les temps de prière, les temps d'excursions sont autant de moyens pour aider chaque jeune dans sa démarche.

L'organisation de ce camp-pèlerinage vise l'autonomie et la responsabilisation de chaque groupe sous la responsabilité d'une équipe de direction (avec plusieurs directeurs BAFD). Chaque groupe, composé de jeunes et d'animateurs de chaque secteur du département, est laissé libre dans l'organisation de son emploi du temps et de sa pédagogie selon le respect des deux règles suivantes :

- ⇒ La participation aux temps forts communs des jeunes de l'Anjou.
- ⇒ Le respect des consignes attenantes à tout camp d'adolescents données par la DDJS et suivies par l'équipe de direction du séjour.

Ce temps fort est pour chaque jeune l'occasion d'accéder à une plus grande citoyenneté en prenant au sein de chaque groupe ses responsabilités, en découvrant la pluralité culturelle, en fondant ses choix de vie sur les valeurs humaines et spirituelles qu'il désire approfondir et mieux comprendre. Un camp-pèlerinage est un temps de marche, où le jeune marche beaucoup entre Lourdes et le lieu du camp, entre le camp et les lieux d'excursion, mais où surtout il marche beaucoup à l'intérieur de lui-même pour construire l'homme ou la femme que, peu à peu, il est en train de devenir.